



# Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1110 MORGES - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 7 No 5

MAI 1976

PUBLIÉ MENSUELLEMENT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE L'UNESCO ET DU WWF



## Entrée en vigueur prochaine de l'Accord relatif aux ours blancs

L'Accord relatif à la conservation des ours blancs entrera en vigueur le 26 mai.

Le 26 février, l'URSS a déposé ses instruments d'approbation ce qui porte à 3 (minimum nécessaire à la mise en application), le nombre des gouvernements ayant ratifié l'Accord.

Les deux autres sont la Norvège, gouvernement dépositaire et le Canada. Le Danemark et les Etats-Unis ont, pour leur part, signé l'Accord mais ne l'ont pas encore approuvé officiellement.

L'Accord, adopté à Oslo le 15 novembre 1973, interdit la chasse, la mise à mort ou la capture des ours blancs sauf, de bonne foi, dans un but scientifique, à des fins de conservation ou par « des autochtones utilisant des méthodes traditionnelles dans l'exercice de leurs droits traditionnels ».

Cette dernière exception est très importante pour les Inuit (Esquimaux) qui, pour la plupart, se procurent toujours une grande partie de leur nourriture de cette façon. En septembre 1973, les communautés Inuit habitant le Groënland pressèrent l'UICN et le WWF de « poursuivre leurs efforts visant à protéger les animaux de la zone arctique, sans oublier que ces animaux sont les seuls moyens de subsistance des chasseurs esquimaux et groënlandais ». Dans le seul Groënland, 10.000 personnes vivent entièrement ou en grande partie de la chasse.

### Une victoire

C'est à juste titre que l'Accord relatif à la conservation des ours blancs peut être considéré comme une victoire de l'UICN. Le document a été préparé par le secrétariat de l'UICN, à la demande du groupe de spécialistes de l'ours blanc, membres de la Commission du service de sauvegarde.

Dans le cadre de ce groupe, des savants canadiens, danois, norvégiens, américains et russes se réunissent pour échanger des idées et des données, fruits de leurs recherches personnelles sur les ours blancs. Le groupe a normalisé les méthodes de recherche, testé les équipements et les techniques de radiotéléométrie et a fait en sorte que d'autres spécialistes, dans chacun des pays concernés disposent de spécimens biologiques pour l'analyse des pesticides et des parasites.

Depuis sa création, en 1968, le groupe a recommandé l'adoption d'une série de

mesures de protection et de conservation qui ont permis de réduire rapidement et substantiellement le nombre d'ours blancs tués pour leur fourrure, pour le sport ou pour servir de trophées. Le présent Accord est la suite logique donnée à ces mesures.

Chaque partie contractante s'est engagée à protéger les écosystèmes dont les ours blancs font partie, « en accordant une attention

particulière aux éléments de leur habitat, tels que les zones d'hivernage et d'alimentation et les itinéraires de migration ».

Il semble, d'ores et déjà, que les populations d'ours blancs commencent à se reconstituer, particulièrement en Union Soviétique où il est interdit de les chasser depuis 1956. Le nouvel Accord assurera aux ours blancs plus de sécurité qu'ils n'en ont eu jusqu'à présent.

*PNUE: Une série de succès et une demande de fonds*

## Du pain sur la planche mais pas d'argent

Le directeur du PNUE, M. Mostafa K. Tolba a ouvert la 4<sup>e</sup> session du Conseil d'administration en demandant aux gouvernements, dans un appel pressant, de « tenir les promesses faites à Stockholm ».

Il a déclaré au Conseil d'administration qui s'est réuni à Nairobi, du 30 mars au 14 avril, que le PNUE « progressait » mais ne recevait pas l'appui promis. « Le programme est passé de la théorie à la pratique », a-t-il dit, « et cependant les gouvernements n'ont pas honoré leurs promesses de financement ».

Bien que les gouvernements aient promis 109 millions de dollars pour la période de cinq ans (1973-1977), ils n'ont versé que 41,2 millions de dollars. M. Tolba a qualifié la situation de « tout à fait insatisfaisante » et déclaré aux gouvernements qu'il se voyait dans l'impossibilité d'adopter plus que quelques-uns des 42 projets approuvés de principe, ou prêts à être approuvés.

« A défaut d'une position financière nettement améliorée », a-t-il prévenu, « nous serons dans l'impossibilité d'approuver le reste des 42 projets ou d'engager de nouvelles activités nécessaires à la mise en œuvre des stratégies adoptées par le Conseil d'administration ».

« Inutile de dire », poursuivit M. Tolba « qu'une telle situation aurait pour conséquence de freiner notre élan et de diminuer notre crédibilité auprès des gouvernements et des organismes qui nous aident et avec lesquels nous travaillons ». M. Tolba a demandé aux gouvernements de verser rapidement les 66 millions de dollars restant.

Cette requête fait suite à une année de progrès réels accomplis par le PNUE, parmi lesquels :

- Le Programme régional pour la Méditerranée décrit dans le *Bulletin* du mois dernier; ce programme est un bel exemple du rôle de catalyseur joué par le PNUE;
- l'écodéveloppement; c'est au PNUE, exclusivement, que l'on doit la formulation du concept d'écodéveloppement (voir « Commentaires » en dernière page) bien que d'autres organisations, notamment l'UICN, l'aient repris;
- la Conférence des Nations Unies sur la désertification; la préparation de cette conférence qui aura lieu en août 1977 a déjà suscité une quantité impressionnante d'offres de coopération de la part d'organisations et de gouvernements; 4 études globales (traitant du climat, des modifications écologiques, des aspects démographiques et sociaux, des comportements et de la technologie du désert) concernant le processus et les causes de désertification sont en cours de même que l'élaboration d'une carte du désert et d'un plan d'action pour combattre la désertification; 6 cas sont déjà à l'étude au Chili et en Tunisie (déserts froids d'hiver), au Niger et en Inde (déserts chauds d'été), en Irak et au Pakistan (problèmes de salinisation et de poches d'eau). De plus, on prévoit des études sur la possibilité de mener un certain nombre d'activités de coopération

*(Suite à la dernière page)*

# Programme de l'UICN

La suite du rapport sur le programme adopté par la 12<sup>e</sup> Assemblée générale est donnée ci-dessous.

Dans ce numéro, le rapport porte sur les programmes suivants: Afrique de l'Est, de l'Ouest, et du centre, Europe du Nord et de l'Ouest, conservation de groupes sélectionnés d'animaux, et conventions internationales. La section de mise à jour donne de nouvelles informations sur le programme de conservation des plantes.

## Afrique de l'Est

A la suite de l'étude sur l'Afrique de l'Est dirigée par un expert-conseil de l'UICN, M. Hugh F. Lamprey (étude relatée dans le document occasionnel N° 16 de l'UICN, *The distribution of protected areas in relation to the needs of biotic community conservation in East Africa*), et l'assemblée régionale sur un réseau coordonné de parcs nationaux et de réserves en Afrique de l'Est qui s'est tenue à Seronera Lodge, parc national du Serengeti, du 14 au 19 octobre 1974, sept projets ont été lancés dans le cadre du programme UICN/WWF pour 1976.

Un expert-conseil a été nommé pour les pays d'Afrique de l'Est afin de préparer une réunion complémentaire qui se tiendra en juillet 1976. Les recommandations issues de cette réunion aboutiront à des projets additionnels en 1977-78.

Des experts-conseils ont été nommés pour participer aux efforts de conservation qui seront déployés durant l'année 1976. Sur la proposition du groupe de conservation des écosystèmes, une réunion se tiendra à Khartoum en 1976, sous l'égide du PNUE, afin de préparer un plan d'action pour le Soudan.

## Afrique de l'Ouest et centrale

Les éléments d'étude et d'évaluation de ce programme ont subi un retard à la suite du grave accident dont a été victime l'expert-conseil. Ce dernier a finalement pu être remplacé et les travaux sont maintenant terminés pour les pays anglophones et en cours pour les pays francophones.

Une étude de l'UICN sur l'efficacité de l'*Acacia tortilis* pour réhabiliter une partie du Sahel par des moyens naturels a pris la forme d'un projet financé par le PNUE dans le cadre du MAB 3 de l'UNESCO.

## Europe du Nord et de l'Ouest

Une étude et une évaluation des parcs nationaux et des mesures relatives aux parcs nationaux dans toute l'Europe du Nord et de l'Ouest vient de s'achever. Un rapport est en préparation ainsi qu'un rapport sur les réserves de la biosphère destiné à l'UNESCO.

## Groupes sélectionnés d'animaux

Le programme de conservation de groupes sélectionnés d'animaux s'applique surtout aux animaux suivants: les cervidés, les siréniens et les crocodiliens, l'addax, l'oryx et le dauphin de l'Indus. En outre, les tortues marines et le phoque-moine de la Méditerranée occupent une place importante dans le programme de conservation marine comme il a été dit dans le *Bulletin* de février 1976.

Le *Bulletin* de mars 1976 décrivait la situation de l'addax et de l'oryx algazel; le présent document ne traite donc que des cervidés, des crocodiliens, des siréniens et du dauphin de l'Indus.

### Les cervidés

Les cerfs menacés constituent plus de 10% des espèces que contient le *Red Data Book* volume 1 (mammifères). Le projet relatif aux cerfs menacés vise à améliorer l'état de ces animaux. Il doit également servir d'étude pilote destinée à susciter un intérêt plus grand de la part des savants et des gouvernements envers les espèces menacées et à normaliser les techniques d'étude et le libellé des programmes de gestion pour les autres espèces du *Red Data Book*.

Le projet a été lancé en janvier 1974 et, pendant les deux premières années a donné naissance à 7 projets importants et à plusieurs autres moins importants. En 1976, le projet relatif aux cerfs menacés s'occupe de trois espèces, en particulier: le cerf du Cachemire (*Cervus elaphus hanglu*), le porte-musc de l'Himalaya (*Moschus moschiferus moschiferus*), et le cerf de Kuhl (*Axis kuhli*).

Il y a sans doute moins de 1000 cerfs du Cachemire, taxon menacé, et la seule population entièrement viable se trouve dans le sanctuaire de Dachigan, au Cachemire, dans la vallée voisine du Sind, Tral Range, et sur les hauts plateaux environnants. Dans cette région, la population est d'environ 400 à 500 individus. Des études écologiques et éthologiques précises sont en cours, elles seront utiles à la gestion à long terme.

Le porte-musc de l'Himalaya, chassé de façon anarchique pour le musc qui est employé principalement dans la médecine orientale a été décimé sur tout son territoire (chaîne de l'Himalaya, du Pakistan au nord de la Birmanie). Du point de vue commercial, le porte-musc est un des animaux les plus précieux du monde. Bien que l'animal soit totalement protégé par la loi de la plupart des pays, le trafic de musc est aussi lucratif que bien organisé et donc très difficile à éradiquer. Etant donné la valeur du musc, plusieurs gouvernements de la région himalayenne seraient intéressés par une gestion des porte-musc et accueilleraient favorablement une étude sur le terrain, dans leur pays. Toutefois, une analyse préliminaire fait ressortir que le Népal est la région qui se prête le mieux à ce genre de travaux. Une étude écologique et éthologique détaillée du cerf doit commencer cette année. Elle durera deux ans et fournira des données qui permettront d'assurer la sauvegarde et la gestion à long terme du cerf.

Le cerf de Kuhl ou de Bawean est confiné à l'île de Bawean, dans la mer de Java. On n'en connaît pas exactement le nombre d'individus; en 1969, ils étaient estimés à

environ 500. Les autochtones les chassent illégalement et l'habitat forestier régresse à mesure que la terre est défrichée pour l'agriculture. Il n'y a pas de réserve où ils puissent être protégés. Une étude écologique et éthologique doit commencer cette année; elle fournira les données nécessaires à la mise sur pied d'un plan d'action approprié en ce qui concerne les réserves et la gestion de l'habitat.

### Les crocodiliens

Les crocodiliens représentent un atout de valeur pour de nombreux pays, en tant qu'attraction touristique et en tant que source de cuir de très haute qualité à condition d'être exploités strictement de façon limitée et rationnelle. A l'instar d'autres prédateurs et nécrophages, ils jouent un rôle important dans le maintien de l'équilibre naturel pour ce qui est de l'écologie de l'eau douce. De plus, les crocodiliens étant les derniers survivants du groupe des reptiles archosauriens qui comprenait les dinosaures et les reptiles volants présentent un intérêt scientifique non négligeable.

La raison principale du déclin rapide et dangereux des crocodiliens, ces dernières années, est la chasse incontrôlée de ces animaux pour le commerce du cuir. Jusqu'ici, une gestion rationnelle a été l'exception plutôt que la règle et dans certains pays, on continue de considérer les crocodiliens comme de la vermine. En conséquence, parmi les 21 espèces, toutes sauf une sont en voie d'extinction; pour la plupart d'entre elles la situation est très grave.

Il faut contrôler en permanence la conservation et l'exploitation des crocodiliens surtout depuis que l'industrie du cuir se propose de promouvoir un plan d'élevage ce qui présente, faute d'un contrôle sévère, un autre risque d'épuisement des sources sauvages. Ce contrôle est d'ailleurs actuellement exercé.

### Les siréniens

Les siréniens (lamantins et dugongs) habitent et paissent les pâtures végétales sous-marines. Celles-ci comptent parmi les écosystèmes les moins utilisés et cependant, presque partout, les populations de siréniens ont été terriblement décimées.

Bien qu'elles jouissent presque partout d'une protection juridique, les populations siréniennes sont en voie de disparition et l'espèce est sérieusement menacée et ce pour deux raisons: la destruction de leur habitat et le fait qu'on les chasse pour leur chair. Il est difficile d'assurer leur conservation car l'écologie des siréniens est mal connue.

Une évaluation préliminaire de la population est en cours et les problèmes de recherche et de gestion les plus épineux sont mis en évidence. On se propose de lancer des projets qui résoudront ces problèmes notamment la recherche de vastes pâturages sous-marins où l'on pourra élever les siréniens.

### Le dauphin de l'Indus

Une étude écologique du dauphin de l'Indus (*platanista indi*) et notamment une enquête sur sa situation est en cours. Elle fournira des données scientifiques essentielles destinées à la gestion de l'espèce afin d'assurer sa sauvegarde et le ramènera à son niveau antérieur de productivité. Il semble que ce soit en raison des prélèvements d'eau massifs dans l'Indus (l'animal vit exclusivement dans l'Indus et ses affluents) à des fins d'irrigation que la population de dauphins a décliné et n'atteint peut-être même pas aujourd'hui 1000 individus.

## Signataires de et parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

<i>Pays (en gras: partie)</i>	<i>Date de signature</i>	<i>Date de ratification ou d'adhésion (A)</i>
<b>Afrique du Sud</b>	3 mars 1973	15 juillet 1975
Argentine	3 mars 1973	
Australie	21 septembre 1973	
Bangladesh	7 août 1973	
Belgique	3 mars 1973	
Bolivie	23 décembre 1974	
<b>Brésil</b>	3 mars 1973	6 août 1975
Cambodge	7 décembre 1973	
<b>Canada</b>	2 juillet 1974	10 avril 1975
<b>Chili</b>	16 septembre 1974	14 février 1975
Chine (Formose)	27 avril 1974	
<b>Chypre</b>	3 mars 1973	18 octobre 1974
Colombie	4 juin 1973	
<b>Costa Rica</b>	3 mars 1973	30 juin 1975
Danemark	3 mars 1973	
Egypte	7 juin 1974	
<b>Emirats Arabes Unis</b>		20 novembre 1974 (A)
<b>Etats-Unis d'Amérique</b>	3 mars 1973	14 janvier 1974
<b>Equateur</b>	12 décembre 1974	11 février 1975
France	3 mars 1973	
<b>Ghana</b>	16 décembre 1974	14 novembre 1975
Guatemala	3 mars 1973	
Inde	9 juillet 1974	
Iran	3 mars 1973	
Irlande	1 novembre 1974	
Israël	5 mars 1973	
Italie	3 mars 1973	
Japon	30 avril 1973	
Kenya	30 avril 1973	
Koweït	9 avril 1974	
Lesotho	17 juillet 1974	
Luxembourg	3 mars 1973	
<b>Maroc</b>	9 mars 1973	16 octobre 1975
<b>Maurice</b>	3 mars 1973	28 avril 1975
<b>Népal</b>		18 juin 1975 (A)
<b>Niger</b>	5 mars 1973	8 septembre 1975
<b>Nigéria</b>	11 février 1974	9 mai 1974
Norvège	23 décembre 1974	
<b>Pakistan</b>		20 avril 1976 (A)
Panama	3 mars 1973	
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>		12 décembre 1975 (A)
Paraguay	30 avril 1973	
Pays-Bas	30 décembre 1974	
<b>Pérou</b>	30 décembre 1974	27 juin 1975
Philippines	3 mars 1973	
Pologne	8 octobre 1973	
Portugal	6 décembre 1974	
<b>République Démocratique Allemande</b>		9 octobre 1975 (A)
<b>République Fédérale d'Allemagne</b>	3 mars 1973	22 mars 1976
<b>République Malgache</b>	4 avril 1973	20 août 1975
Royaume-Uni	3 mars 1973	
Soudan	27 avril 1973	
<b>Suède</b>	3 avril 1973	20 août 1974
<b>Suisse</b>	2 avril 1973	9 juillet 1974
Tanzanie	30 avril 1973	
Thaïlande	3 mars 1973	
Togo	7 mars 1973	
<b>Tunisie</b>	21 mars 1973	10 juillet 1974
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	29 mars 1974	
<b>Uruguay</b>	9 janvier 1974	2 avril 1974
Venezuela	3 mars 1973	
Viet-Nam (Sud)	3 mars 1973	

## Conventions internationales

Dans le cadre de ce programme, l'UICN

- met un secrétariat à la disposition de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction;
- assure les fonctions de bureau de la Convention sur les zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat de la sauvagine, et tient la liste des zones humides particulièrement protégées en vertu de cette convention;
- a défini des critères pour la désignation des régions naturelles et des lignes directrices pour leur gestion, en vertu de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Ces critères seront discutés lors de la réunion de l'UNESCO avec l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (centre de Rome) et l'UICN, au siège de l'UICN du 20 mai au 21 mai prochain;
- continue à attirer l'attention sur les conventions non adoptées, telle que celle qui concerne les îles pour la science;
- continue de suivre de très près et de surveiller l'évolution d'autres accords internationaux importants relatifs à la conservation qu'elle a rédigés elle-même (par exemple, l'Accord relatif à la conservation des ours blancs) et bien d'autres.

Elle s'occupe surtout, actuellement, de la préparation de la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur les espèces menacées d'extinction, annoncée dans le *Bulletin* du mois dernier. Une liste des signataires et des Parties se trouve dans le tableau ci-contre, et des détails supplémentaires seront communiqués dans les prochains numéros.

## Mise à jour

### Conservation des plantes

Les groupes régionaux du Comité des plantes menacées ont enregistré des progrès substantiels.

Le groupe d'Amérique du Nord, la Smithsonian Institution, sous la présidence du Dr Edward Ayensu, a révisé et mis à jour la liste des plantes menacées d'Amérique du Nord. Une seconde édition de la liste des espèces de plantes menacées et vulnérables des Etats-Unis d'Amérique a été publiée.

Le groupe africain, sous la présidence du Professeur G. Aymonin, par l'intermédiaire de l'AETFAT, a également été très actif. On dispose déjà de listes pour 2 pays, le Ghana et le Kenya, et on en attend d'autres dans le courant de l'année.

# Nouvelles des membres

« Nouvelles des membres » est une nouvelle rubrique du *Bulletin*. Elle a pour but de donner aux membres de l'UICN des nouvelles concernant leurs activités respectives. Son succès dépend de la participation des membres, aussi invitons-nous tous les membres à envoyer des informations susceptibles d'intéresser les autres membres à : Assistante spéciale pour les questions des membres, UICN, 1110 Morges, Suisse.

## L'Allemagne ratifie la Convention relative aux zones humides

La République fédérale d'Allemagne a déposé le 26 février ses instruments de ratification de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat de la sauvagine. Elle devient ainsi la onzième Partie contractante de cette convention.

## La Zambie émet des timbres sylvestres

Les arbres zambiens ont été choisis comme thème de la très belle émission de timbres-poste qui accompagne divers autres efforts déployés afin de reconnaître et de soutenir la Journée Mondiale de la Forêt. Grâce à ces timbres, le monde entier connaîtra les divers aspects du patrimoine forestier de la Zambie et l'importance que les Zambiens attachent à leurs ressources naturelles. En outre, ils rappelleront à chacun, en Zambie, la nécessité de protéger les arbres du pays; ils symbolisent également l'œuvre de conservation des bois et forêts du Ministère zambien des forêts et de la *Zambian Forestry Association*.

## Comité canadien pour l'UICN

Vingt-cinq conservationnistes des organismes gouvernementaux et des organisations non-gouvernementales canadiens ont assisté à une réunion des représentants et associés canadiens de l'UICN, au Zoo de Metro Toronto, le 26 mars dernier.

La réunion est convenue de former un Comité canadien pour la conservation de la nature ayant les objectifs suivants:

1. Mettre au point un système perfectionné de communication entre les membres et les organes associés de l'UICN au Canada et entre l'UICN et le Canada;
2. Définir la position du Canada sur des domaines étudiés par l'UICN (et d'autres organismes internationaux s'intéressant à la conservation de la nature) et, si nécessaire, étudier la possibilité d'agir concrètement, en coopération;
3. Préparer des recommandations pour l'UICN fondées sur les besoins et les expériences spécifiquement canadiens, pouvant avoir une portée internationale.

Un groupe a été chargé d'élaborer la constitution et les statuts du Comité et de faire des recommandations quant à la structure de son secrétariat. Le Comité proposera ultérieurement un plan d'action.

Cette réunion et la création d'un Comité font suite à la recommandation de la 12<sup>e</sup> Assemblée générale de l'UICN qui demandait que soient établies des organisations régionales et nationales de l'UICN.

## Unión Ibérica de Zoos

L'Unión Ibérica de Zoos a tenu son 7<sup>e</sup> congrès pour la région ibérique à Jerez de la Frontera, en Espagne, du 20 au 23 mai 1976.

Le thème de cette réunion était la reproduction des animaux en captivité et tous les représentants de zoos membres de l'UIZ ont présenté un rapport sur le sujet.

Une excursion à Coto Doñana était prévue, ainsi que des visites à d'autres sites artistiques et historiques importants.

Plus de détails peuvent être obtenus en écrivant au Secrétariat de l'Unión Ibérica de Zoos, Parque Zoológico, Barcelone 5, Espagne.

## Quatrième conférence relative aux ours - Documents désirés

La 4<sup>e</sup> conférence internationale sur la recherche portant sur les ours et leur gestion se tiendra à Klispell, Montana, du 20 au 23 février 1977. Pendant les trois jours que dureront les sessions techniques, on traitera des différentes espèces d'ours existant dans le monde.

On y soulignera l'importance d'une étude détaillée des connaissances actuelles et de l'utilisation à bon escient des renseignements disponibles. En outre, des documents appliquant à l'ours blanc et à sa gestion des concepts relatifs à la génétique, à la mise au point de systèmes et à la biogéographie insulaire sont les bienvenus.

Les savants et les responsables de gestion qui souhaitent présenter des documents ou désirent une information plus détaillée sont priés de contacter le président de la Conférence: Clifford J. Martinka, Research Biologist, Glacier National Park, West Glacier, Montana 59936, USA.

## Action communautaire en Europe

L'International Youth Federation for Environmental Studies and Conservation annonce qu'un séminaire sur l'action communautaire en Europe aura lieu au Centre SFU, Sollentunaholm, Suède, du 15 au 21 août 1976.

Les participants à ce séminaire tireront des leçons de leurs actions respectives. Le séminaire servira de théâtre international d'échanges d'expériences et de techniques d'organisation intéressants. Selon la FIJ, l'action communautaire s'est trop longtemps limitée à des intérêts locaux de sorte que plusieurs groupes marginaux travaillent dans le même sens sans le savoir.

Plus de détails peuvent être obtenus en écrivant à: Xavier Monbaillu, c/o PAYSA Land Use Consultants, 30, rue Sadi-Carnot, 92, Vanves, France.

## Pacific Science Association

La Pacific Science Association annonce que le troisième Inter-Congrès se tiendra à Bali, Indonésie, du 18 au 22 juillet 1977, sous les auspices de l'Institut indonésien des sciences (LIPI). M. Didin S. Sastrapradja est le Secrétaire exécutif du LIPI (P.O. Box 250, Djakarta). Le thème « technologie appropriée » traitera du développement technique, économique, social et culturel des pays dont le mode de vie traditionnel a subi l'influence des changements à l'échelle mondiale.

Le 14<sup>e</sup> Congrès de la Science du Pacifique se tiendra à Novosibirsk, URSS, en août 1979. Il sera présidé par A. P. Kapitsa, Centre de Recherche sur l'Extrême-Orient, Académie des Sciences de l'URSS, 50 Leninskaya Street, Vladivostok, et sera placé sous l'égide de l'Académie des Sciences.

## Comité Associé sur les Réserves Ecologiques (ACER)

Le Conseil National de Recherche canadien a approuvé la création d'un Comité Associé sur les Réserves Ecologiques (ACER). Les attributions de l'ACER sont les suivantes:

1. Assurer des sources de renseignements et de consultation continuellement disponibles pour les autorités fédérales et provinciales sur la protection et la préservation des réserves écologiques.
2. Fournir aux autorités fédérales et provinciales, à la population locale, aux commissaires et aux autorités territoriales des renseignements et des services concernant les zones étudiées et recommandées pour la préservation par l'IBP/CT.
3. Les activités de ce comité se limiteront à consolider et diffuser les renseignements concernant les sites recommandés pour la préservation par l'IBP/CT et à encourager les mesures prises au niveau des autorités législatives et réglementaires.
4. Il est bien entendu qu'il s'agit d'un comité intérimaire qui sera dissout lorsque les tâches précitées auront été accomplies ou quand elles pourront être confiées à un autre comité qui pourrait être mis sur pied, doté des mêmes attributions que le premier. Fort de cela, le comité fera des recommandations chaque année sur les tâches inachevées exigeant d'être continuées, et, en l'absence de telles recommandations, il sera automatiquement dissout par le Conseil National de Recherche canadien.

L'ACER a également été chargé de mettre à jour le Carnet National des zones IBP. Quelque 500 nouvelles feuilles de contrôle lui sont parvenues et sont en train d'être mises sur ordinateur. Les demandes de renseignements sur l'édition révisée qui sortira à la fin du printemps, devront être adressées au Dr G. H. LaRoi, Department of Botany, University of Alberta, Edmonton, Alberta T6G 2E9.

Le président de l'ACER est le Dr W. A. Fuller, Department of Zoology, University of Alberta, Edmonton, Alberta T6G 2E9.

# Livres

## British birds of prey

par Leslie Brown

Collins, 400 p. (32 p. d'illustration en noir et blanc), £6

Ce livre est le 60<sup>e</sup> de la série impressionnante de Collins intitulée « New Naturalist », qui a été inaugurée en 1947 par « Butterflies » de E. B. Ford et qui ne tarda pas à devenir une référence en matière de publication d'histoire naturelle. Les signes distinctifs de cette série sont la précision, la perfection du détail et une lecture aisée. Les titres de cette série sont des livres qui ne craignent pas le temps.

C'est pourquoi *British birds of prey* de Leslie Brown occupe une position privilégiée. Le mérite-t-il ?

Pas entièrement. M. Brown est loin d'être une personne calme. Son livre reflète bien sa personnalité, son style est énergique, ce qui est un atout, car M. Brown possède tout un éventail de détails intéressants et une énergie telle qu'il anime le lecteur et excite sa curiosité.

On déplore malheureusement par endroit un certain manque de rigueur, et occasionnellement l'auteur se contredit comme dans cette phrase: « La population de buses est certainement inférieure en nombre tant à l'épervier qu'à la crécerelle mais je ne serais pas surpris qu'un recensement approfondi montre qu'il y a plus de buses que d'éperviers ».

Cela reste encore à vérifier. Ce livre est remarquable en tout sauf dans le fait qu'il faudrait un éditeur ayant autant d'envergure que l'auteur. Dans cet ouvrage très fouillé on trouve des renseignements provenant d'un nombre étonnant de sources sur les 15 espèces résidentes, 7 espèces errantes et 2 espèces migratoires d'aigles, de falconidés et de vautours de Grande-Bretagne.

L'auteur traite longuement chaque espèce résidente, donnant des détails sur l'histoire, l'état, le comportement (reproduction, alimentation, chasse), la migration et les dangers menaçant la survie. De plus, plusieurs chapitres sont consacrés à: la classification et l'identification sur place, les changements d'habitat et d'état, les habitudes alimentaires et les effets de la prédation sur les proies, la persécution par l'homme, le territoire, l'espace et la régulation naturelle de la population, les modes de reproduction, les effets des pesticides et la conservation.

Somme toute, il s'agit d'une étude complète contenant assez d'informations sur les populations d'oiseaux non britanniques utiles et intéressantes pour les conservateurs étrangers. Et en parlant des conservateurs, où qu'ils se trouvent, M. Brown se montre dur à l'égard de ceux qui n'osent exiger des peines sévères contre les persécuteurs d'oiseaux de proie et se réfugient dans des plaidoyers afin d'attirer l'attention du public:

« Je suis convaincu, pour ma part, que la tolérance ne paie pas et que ce qu'il faut c'est infliger une bonne correction aux persécuteurs. Je n'ai pas, à mon grand regret, le pouvoir de le faire moi-même, mais certains ont ce pouvoir et fuient leurs responsabilités d'une façon qui ne mérite que le mépris ».

## Non-nuclear futures: the case for an ethical energy strategy

par Amory B. Lovins et John H. Price

Amis de Earth International/Ballinger, 223 p., aucune indication de prix.

Amory Lovins est un expert qui se méfie des experts. Il se trouve qu'il est contre l'énergie nucléaire, mais il croit que tant les adversaires que les défenseurs de l'énergie nucléaire ont le devoir de ne pas faire de déclarations *ex cathedra* ou d'éblouir le public avec la « science ».

Ainsi, dans la première partie de ce livre, « Nuclear power: technical bases for ethical concern », M. Lovins présente une cause soigneusement discutée et méticuleusement étayée pour repenser le problème de l'énergie nucléaire. Il y a assez de raisons pour mettre en doute sa sécurité et trop de questions en suspens pour que toute attitude autre qu'une prudence extrême et des discussions publiques générales apparaisse comme imprudente voire même immorale.

Le vocabulaire utilisé par M. Lovins est semi-technique, c'est-à-dire qu'on peut le suivre sans trop de peine mais le sujet et la présentation font que ce livre n'est pas un vrai livre de chevet.

La seconde partie du livre écrite par John Price portant sur « l'analyse dynamique de l'énergie et l'énergie nucléaire », pose la question: combien d'énergie reste-t-il après que nous ayons utilisé toute cette énergie à construire et gérer les centrales atomiques prévues? D'après la réponse on s'aperçoit que le jeu n'en vaut pas vraiment la chandelle. La thèse de M. Price prête à controverse et a été attaquée par un certain nombre de ses confrères travaillant dans le domaine de l'analyse de l'énergie. M. Price présente ces critiques honnêtement et y répond. Il semble assez convaincant lui aussi.

Il n'y a pas de table des matières ce qui, pour un livre important, porteur d'un message complexe, est une omission grave.

### Animals in danger

traduit par Irene R. Anderson

Warne, p. 61, £2.50

### Wildlife in danger

par Jean Mellanby

Wayland, p. 96, £3.10

Deux livres pour les jeunes lecteurs, pauvres petits! *Animals in danger* fait partie d'une série de livres publiée en Italie par Casa Editrice AMZ. Il traverse au petit galop une ménagerie des problèmes fondamentaux de la vie sauvage. L'auteur n'est pas incompétent mais ne peut s'empêcher d'aborder les problèmes à la manière des timbres-poste: une émission ou une espèce par paragraphe. Beaucoup d'illustrations, mais bon nombre d'entre elles sont médiocres et certaines même affreuses.

*Wildlife in danger* est un livre de bibliothèque scolaire. Bien que certaines parties soient bien faites, l'édition manque de soin et contient un certain nombre d'erreurs. Par exemple en parlant de la Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction il dit qu'elle ne s'applique qu'aux animaux vivants, et il prétend que la dernière extinction enregistrée chez les mammifères est celle du lapin de l'Assam, en 1956.

## Ebre: jusqu'à maintenant, tout va bien

Les interventions de l'UICN, du WWF, du BIRS et de beaucoup d'autres organisations, ont obtenu un répit pour le delta de l'Ebre, une zone humide de valeur sur la côte espagnole entre Barcelone et Valence.

Le CIMA, Comité Interministériel pour l'Environnement, a décrété que toute urbanisation ou exploitation était désormais interdite sur le delta jusqu'à ce qu'un comité composé de l'ICONA (Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza), du Ministère de la pêche, et du Consejo Superior de Investigaciones Científicas, ait délimité clairement les zones qui doivent être conservées.

La valeur écologique du delta de l'Ebre est immense. Selon une étude récente de l'UICN sur les zones humides de la Méditerranée, elle fait partie des 16 zones humides les plus importantes pour la sauvegarde de la région. 250 espèces d'oiseaux fréquentent le delta qui est une étape essentielle pour les canards (surtout les vigeons et les souchets), les échassiers, les hérons et les flamants.

La péninsule de los Alfaques, qu'un promoteur a l'intention de transformer en station touristique pour 130.000 personnes, est un bastion des sternes — un terrain d'élevage pour les sternes communes, petites, et sandwich, ainsi que pour les rares sternes roses.

Le delta est aussi très important sur le plan économique. A proximité de la côte se trouve le plus grand élevage de crevettes de la Méditerranée. Les hauts-fonds qui se trouvent entre la péninsule de los Alfaques et le continent recèlent des mollusques et crustacés en abondance. Dans la lagune du delta, on élève des bars, des brèmes à tête dorée, des mullets et des anguilles, dont la valeur marchande n'est pas négligeable. On y trouve aussi un élevage important de sardines.

Il n'est pas surprenant que le projet d'aménagement du delta ait provoqué des hauts cris. Une station touristique, dotée d'un port et d'un port de plaisance pour 6'500 bateaux, d'un héliport, d'un aérodrome et de terrains de golf, détruirait la péninsule, polluerait les élevages de poissons et troublerait sérieusement les oiseaux.

Des conservatistes locaux et des écologistes de l'Université de Barcelone ont déjà identifié une région dont la valeur écologique est critique, qui comprend les lagunes du delta, les péninsules, les baies, les dunes et autres zones de végétation des plages, des marécages et des marais salants. L'UICN se joint à eux pour demander que cette zone soit déclarée définitivement réserve naturelle.

## Tortues marines en Inde

L'importance de la colonie de tortues marines qui se trouve sur la côte de Orissa, Inde, a été confirmée par M. H. R. Bustard, consultant de la FAO auprès du Gouvernement indien.

Au début de cette année, pendant trois semaines, M. Bustard a dénombré un total de 158.161 tortues femelles reproductrices de l'espèce de ridley de Kemp (*Lepidochelys olivacea*).

M. Bustard indique que, jusqu'à cette année, entre 1,5 et 2 millions d'œufs étaient ramassés chaque année, mais que sur son conseil, le gouvernement de Orissa a complètement interdit de prendre des œufs et a supprimé les autorisations de prélèvements d'œufs.

## 30<sup>e</sup> anniversaire de l'UNESCO

L'UNESCO qui a été officiellement créée le 4 novembre 1946 fêtera le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, à la fin de cette année.

Pour marquer cette occasion l'UNESCO publie: une brochure d'information générale sur l'Organisation et son programme, un dossier de renseignements adapté aux différentes régions, 6 programmes de radio spéciaux, une série de diapositives récapitulant les 3 décennies d'activité de l'UNESCO, 2 éditions spéciales du *Courrier de l'UNESCO* (une a été publiée en mars et l'autre, relatant l'histoire de l'UNESCO et de ses travaux en bandes dessinées sera publiée en août-septembre), des articles ou des éditions spéciales de la « Chronique de l'UNESCO » et d'autres revues publiées par l'organisation et un dépliant « l'UNESCO, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, comment elle fonctionne ».

Toute organisation membre de l'UICN qui souhaiterait s'associer à la commémoration de cet événement est priée d'écrire à sa Commission nationale pour l'UNESCO, afin d'obtenir des copies des documents cités ci-dessus.

### PNUE (suite)

coordonnées à l'échelon international, par exemple: établissement d'une ceinture verte saharienne du Maroc à l'Égypte, gestion du bétail et de l'habitat dans la région soudanohélienne et gestion des eaux souterraines dans les grès nubiens; un autre élément important est la mise au point de nouvelles manières d'aborder la gestion des ressources naturelles des terres arides et semi-arides.

- GEMS, le Système mondial de surveillance continue de l'environnement, auquel sont associés nombre de gouvernements et d'organisations, est en passe de devenir un programme de contrôle cohérent et complet.
- la création de la Commission de conservation de l'écosystème dont les membres font partie du PNUE, de la FAO, de l'UNESCO et de l'UICN, a permis au PNUE de jouer le rôle de catalyseur pour ce qui est de planifier, de coordonner et d'entreprendre des actions dans le domaine de la conservation, de la gestion et de l'utilisation des écosystèmes.

En bref, comme M. Tolba l'a rappelé au Conseil d'administration: « le PNUE est en progrès et le problème rencontré dans la 2<sup>e</sup> phase de notre progression est celui de savoir si les gouvernements et le système des Nations Unies peuvent fournir l'appui nécessaire pour ne pas perdre le rythme acquis ».

### 25<sup>e</sup> Partie à la Convention sur les espèces menacées

Le 20 avril 1976, la République du Pakistan a déposé son instrument d'adhésion à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Elle devient ainsi la 25<sup>e</sup> partie à la Convention.

## Commentaires

### Ecodéveloppement: un concept longtemps attendu

Le concept d'écodéveloppement n'en est encore qu'à ses débuts, aussi toute tentative de le définir ou de l'expliquer ne repose que sur peu de chose. Le mot lui-même a été forgé il y a quatre ans seulement, par le directeur du PNUE, M. Maurice Strong.

Cependant, toute jeune recrue qu'il soit dans le vocabulaire de l'environnement et du développement, « écodéveloppement » a fait du chemin. Le Centre national de la science et de la technologie du Mexique a fondé un Centre d'écodéveloppement et l'université de Paris a décerné, l'année dernière, le premier diplôme d'écodéveloppement.

C'est le PNUE, à juste raison, qui a fait le plus d'efforts en vue de définir le concept et de le tester sur le terrain. Il a d'ores et déjà lancé 3 projets pilotes en matière d'écodéveloppement: 2 en Afrique de l'Est (l'un a pour objectif de mettre en valeur la totalité du bassin d'une rivière et l'autre de mettre au point et de propager des méthodes de culture ne nuisant pas à l'écologie) et le 3<sup>e</sup> en Colombie où il s'agit de mettre un estuaire en valeur de façon à maximiser les bénéfices à long terme des indigènes.

Le PNUE prépare également un livre qui sera « la 1<sup>re</sup> série d'études directement liées à l'écodéveloppement qui aidera les spécialistes à promouvoir et appliquer le concept ».

Qu'est-ce que l'écodéveloppement? Le terme signifie développement de l'oïkos, l'habitat ou le milieu — utiliser le plus possible, dans des limites raisonnables, les ressources du milieu ainsi que les connaissances, les habitudes, les techniques, la technologie et les autres signes d'adaptation des indigènes à leur milieu. L'accent mis sur le milieu reflète le fait évident — quoique négligé jusqu'à présent — que les environnements et les habitants diffèrent considérablement à travers le monde et que de telles différences présentent des problèmes qu'il faut résoudre et des possibilités qu'il faut saisir.

La définition brève de l'écodéveloppement: « développement du milieu en utilisant le plus possible, de façon raisonnable les ressources physiques, biologiques et culturelles du milieu » peut être élargie en 4 principes-clés:

1. Les solutions apportées aux problèmes de développement d'aujourd'hui ne doivent pas devenir les problèmes de demain. Les ressources naturelles doivent être gérées de telle sorte que les générations actuelles puissent en profiter sans, toutefois, que soient diminués les avantages dus aux générations futures.

2. Les conséquences des actions proposées doivent être, autant que possible, évaluées. La plupart des projets de développement ont un ou deux objectifs spécifiques (augmentation de l'approvisionnement alimentaire, par exemple, ou exploitation d'une ressource minérale). L'écodéveloppement réclame l'examen de tous les facteurs physiques, biologiques et culturels dans le milieu considéré.

3. La forme et le taux de développement devraient être déterminés par les personnes

les plus touchées. Les changements impliqués par les projets devraient être expliqués complètement, sans détours et en des termes correspondant au système de valeur local. Dans certains cas il faut aider et former les indigènes à juger ces implications car les changements proposés peuvent créer des conditions entièrement nouvelles pour eux.

4. Il faudrait utiliser les connaissances, les techniques et la technologie des indigènes pour le développement. Maintes populations locales, grâce à leur longue expérience, ont appris à s'accommoder de conditions de vie que d'autres pourraient trouver difficiles. Il faudrait tenir compte de cette expérience. Comme le dit le PNUE, dans l'un de ses documents, publié lors de la dernière session du Conseil d'administration, « il ne s'agit pas de prétendre que les technologies et formes d'organisation traditionnelles sont forcément supérieures et que la technologie moderne doit être rejetée mais tout changement proposé doit être harmonisé aux anciennes formes d'adaptation de l'homme à l'environnement ». Il n'y a pas de règles précises indiquant si les techniques et technologies doivent être appliquées à grande ou à petite échelle. Ce qu'il faut, c'est adapter celles-ci aux besoins et aux ressources du milieu.

Il est évident que les concepts d'écodéveloppement et de conservation sont si proches l'un de l'autre qu'ils sont presque identiques. En fait, il serait peut-être profitable de considérer la conservation comme une branche spécialisée de l'écodéveloppement appliquée à utiliser au mieux, aujourd'hui, les ressources vivantes sans sacrifier les possibilités de demain, en s'intéressant tout particulièrement à la gestion des animaux et des plantes sauvages et de leur habitat. L'écodéveloppement semble être, en fait, la réconciliation tant attendue de la conservation et du développement.

L'UICN a fort intérêt à appliquer les principes et méthodes de l'écodéveloppement dans les zones où elle met des programmes en œuvre. On espère que le concept sera défini avec plus de soin et de précision, lors du séminaire sur la conservation et l'écodéveloppement qui aura lieu à Apia, Samoa-occidentale, dans le Pacifique-Sud, du 14 au 19 juin.

Robert Allen

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1975 DG/2.1/414/43.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.